CONSEIL MUNICIPAL DE FARGES-ALLICHAMPS COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 MARS 2022

Le conseil municipal, légalement convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire le vendredi 18 mars 2022 à 19 heures, sous la présidence de Madame Edith MICHELIC, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11 - Nombre de membres présents : 10 - Nombre de votants : 10

Étaient présents : Edith Michelic, Nicole Dégagé-Phalancher, Fabienne Trompas, Daniel Désiré, Damien Chesnel, Alain

Vandepitte, Gérald, Bertrand, Francis Duplaix, Emilie Cousson, Yoann Bonnefoy (arrivé à 19 h 15) -

Était absente : Amandine Ledon -

Secrétaire de séance : Fabienne TROMPAS

Séance publique - Date de la convocation : 10/03/2022 (affichée et notifiée le 10/03/2022) Mention exécutoire : oui - Début de la séance : 19 h 00 - Fin de la séance : 20 h 44 – Affichage du compte rendu et délibérations pour publication et notification le 30 mars 2022

ORDRE DU JOUR

- Participation 1^{er} trimestre 2022 au SIRP BRUÈRE-LA CELLE FARGES
- Travaux bâtiment Maison Louis Viaux : vitrerie et plomberie
- Informatique secrétariat reconditionnement du PC et passage en version Windows 10
- Courrier du N'JOY : demande de suspension de loyers
- CCCF aide au maintien du dernier commerce
- Association FACILAVIE : courrier de demande de subvention
- Dossier Route de la Croix
- · ORANGE Avoir
- Election présidentielle : organisation du bureau de vote
- Tourisme : circuits de randonnées
- Chemin dit « des deux poiriers »
- Ukraine actions dépôts de collecte
- Courriers/questions diverses

DCM 2022 - 006 - Participation 1er trimestre 2022 au SIRP BRUÈRE-LA CELLE - FARGES

Madame la maire présente au conseil municipal le titre du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique Bruère-La Celle-Farges d'un montant de 9417,75 €, représentant la participation du1^{er} trimestre 2022 de la commune à ce syndicat au titre des participations intercommunales –.

Le budget communal 2022 n'ayant pas été voté, le conseil municipal est invité à se prononcer sur la prise en charge de ce titre de recette à payer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote par anticipation au Budget Principal 2022 une ouverture de crédits budgétaires d'un montant de 9418 € à l'article 65568 (contributions) afin de régler cette dépense.

DCM 2022 - 007 - Travaux bâtiment Maison Louis Viaux : vitrerie et plomberie

Madame la maire présente au conseil municipal un devis de remplacement des vitres brisées à la Maison Louis Viaux pour un montant de 2 200 € (entreprise VERANDOR). Le conseil municipal décide de mettre ce devis en concurrence et d'attendre pour exécuter les travaux.

Madame la maire présente au conseil municipal une facture de travaux de plomberie d'un montant de 1224 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote par anticipation au Budget Principal 2022 une ouverture de crédits budgétaires complémentaire d'un montant de 87 € au chapitre 21 (travaux bâtiment Maison Louis Viaux) en complément de la décision prise par délibération n°2022-02 du 28 janvier 2022.

Informatique secrétariat - reconditionnement du PC et passage en version Windows 10

Ce point est reporté à une date ultérieure, le devis sollicité étant toujours en attente.

DCM 2022 - 008 - Courrier du N'JOY : demande de suspension de loyers

Madame la maire fait lecture du courrier de Madame Laurence Vatinel, sollicitant la suspension de ses loyers de gérance du commerce communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de suspendre deux mois de loyer (échéances du 10 mars au 09 mai 2022), mais les charges seront dues pour cette même période.

Le conseil municipal se réserve le droit de réviser les conditions de loyers de la gérance à la date échéance du bail.

DCM 2022 - 009 - CCCF - aide au maintien du dernier commerce

Madame la maire fait part au conseil municipal des aides au maintien des derniers commerces instaurées par la Communauté de Communes Cœur de France.

Dans le cadre de ces actions, une subvention pourrait être attribuée pour le remplacement du meuble réfrigérant du bar du commerce communal.

DCM 2022 - 010 - Association FACILAVIE : courrier de demande de subvention

Madame la maire fait lecture du courrier de l'association FACILAVIE sollicitant une subvention de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents émet un avis défavorable à la demande.

Dossier Route de la Croix

Madame la maire fait part de l'état d'avancement du dossier. L'analyse des offres est en cours par le CIT qui contactera ultérieurement Madame la maire

DCM 2022 - 011 - ORANGE - Avoir sur facturation

Madame la maire présente au conseil municipal un avoir de la SA ORANGE d'un montant de 156,80€. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cet avoir.

Election présidentielle : organisation du bureau de vote

Bureau du 10 avril 2022 (1er tour)

Présidente : Edith Michelic

Assesseurs: Nicole Dégagé-Phalancher, Fabienne Trompas, Daniel Désiré, Damien Chesnel, Alain Vandepitte Gérald

Bertrand, Francis Duplaix, Emilie Cousson

Secrétaire: Amandine Ledon

08 h 00-10 h 30 : Edith Michelic Nicole Dégagé-Phalancher, Daniel Désiré, 10 h 30-13 h 00 : Nicole Dégagé-Phalancher, Damien Chesnel, Francis Duplaix,

13 h 00-15 h 30 : Fabienne Trompas, Gérald Bertrand, Emilie Cousson,

15 h 30-19 h 00 : Edith Michelic, Fabienne Trompas, Alain Vandepitte

Bureau du 24 avril 2022 (2ème tour)

Présidente : Edith Michelic

Assesseurs: Nicole Dégagé-Phalancher, Fabienne Trompas, Daniel Désiré, Damien Chesnel, Alain Vandepitte Gérald

Bertrand, Emilie Cousson Secrétaire: Yoann Bonnefoy

08 h 00-10 h 30 : Edith Michelic, Daniel Désiré, Alain Vandepitte

10 h 30-13 h 00 : Nicole Dégagé-Phalancher, Damien Chesnel, Emilie Cousson

13 h 00-15 h 30 : Fabienne Trompas, Gérald Bertrand, Amandine Ledon

15 h 30-19 h 00 : Edith Michelic, Nicole Dégagé-Phalancher, Fabienne Trompas,

Tourisme : circuits de randonnées

Madame la maire présente au conseil municipal les deux boucles des chemins de randonnées inscrites par l'office du tourisme de la Communauté de Communes Cœur de France

Chemin dit « des deux poiriers »

Madame la maire fait part au conseil que le chemin « des deux poiriers » a été remis en état par les agents communaux

Ukraine - actions - dépôts de collecte

Madame la maire remercie les généreux donateurs de Farges-Allichamps, qui ont été nombreux.

Courriers/questions diverses

-Information de Monsieur Yoänn Bonnefoy concernant les transports scolaires : la participation annuelle de fonctionnement de FARGES-ALLICHAMPS s'élève à 1 957,56 € (un titre annuel sera émis par le syndicat CGC)

Fin de la séance à 20 heures 44

La Maire, Edith MICHELIC